



Entre le 29 novembre et le 6 décembre prochain, vous allez désigner les représentants du personnel dans les Commissions Administratives Paritaires Locales (CAPL).

Cette instance, élue pour 4 ans, a compétence pour émettre un avis sur tout ce qui concerne votre dossier individuel : titularisation, mutation, promotion et évaluation professionnelle notamment.

Pour être défendu, il est essentiel d'élire des représentants motivés, au fait des réalités de nos services.

Qui sont les candidats F.O.-DGFIP ?

Des élus expérimentés qui connaissent parfaitement le fonctionnement des CAP locales et de nos règles de gestion.

De nouveaux militants motivés pour faire respecter les droits de tous les agents.

En effet, parce qu'ils militent au sein d'une organisation libre et indépendante, ils sont porteurs des seules demandes des personnels et entendent tout mettre en œuvre pour défendre vos intérêts et obtenir satisfaction.

En votant pour les candidats F.O.-DGFIP, vous voterez pour des femmes et des hommes libres dans un syndicat libre.

Les élus F.O.-DGFIP s'engagent à respecter leurs futurs mandats en vous contactant directement

lorsque votre situation individuelle sera évoquée lors d'une CAPL.

Ils s'engagent également à rédiger des comptes-rendus écrits diffusés massivement dans les services afin de vous informer des débats tenus dans ces CAP locales.

En votant F.O.-DGFIP, vous désignerez des représentants qui préparent systématiquement leurs dossiers et démontrent le bien fondé des revendications par des arguments construits et percutants.

Au cours du mandat qui s'achève, les règles de gestion ont été profondément modifiées.

Vos élus F.O.-DGFIP en CAP ont défendu dans toutes les instances et toutes les catégories les intérêts individuels et collectifs de l'ensemble des agents de notre Direction.

Lors des longs cycles de discussions organisés par la Direction générale, les représentants F.O.-DGFIP, uniquement motivés par l'intérêt légitime des personnels ont constamment proposé que le meilleur s'applique à l'ensemble des agents.

Il y a urgence à remettre en discussion les revendications portées par F.O.-DGFIP et notamment des règles de gestion transparentes et identiques sur l'ensemble du territoire et assurant toutes les garanties aux agents.

F.O.-DGFIP exige notamment :

> au moins deux vrais mouvements de mutations par an ainsi qu'un mouvement spécifique sur poste pour tous les grades ;

Je vote

TELEPHONE, TABLETTE, SMARTPHONE
DU 29 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE 2018



NOS DIFFÉRENCES
FONT LA DIFFÉRENCE



> pour les agents en situation de priorité, une affectation en CAPN sur la base de l'ancienneté de la demande, sans avis ou condition restrictive ;

> le droit au retour, c'est à dire que les agents promus de C en B ne soient plus soumis à une mobilité forcée conformément au plan d'action ministériel « égalité professionnelle femmes-hommes » ;

> que tous les agents en situation prioritaire soient mutés dans le département demandé et affectés sur un poste fixe, dans la commune sur laquelle s'exerce la priorité ;

> que toutes les vacances d'emplois soient pourvues à chaque mouvement dès lors qu'il existe des demandes.

LISTE DES CANDIDATS AUX COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES LOCALES

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES LOCALES N°3 – AGENTS ADMINISTRATIFS

1	VIVIEN Christelle	AAP1	Trésorerie Montaigu
2	DRUARD Séverine	AAP1	SIP La Roche / Yon
3	ROYER Pascale	AAP1	SIP Challans
4	LAUNAY Bernard	AAP1	SIP Les Herbiers
1	BRUN Aurélie	AAP2	SIP Les Sables d'Olonne
2	FRONT Aurélien	AAP2	CDIF La Roche / Yon

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES LOCALES N°2 – CONTRÔLEURS

1	LIEVRE Sébastien	CP	Cité administrative La Roche / Yon
2	DONET Sandra	CP	SIP Fontenay Le Comte
3	DANO Frédéric	CP	BCR La Roche / Yon
4	RETO RIVIERE Anne	CP	Equipe de renfort départementale
1	VIEMON Patrice	C1	PCE La Roche / Yon
2	MARTEAU Nathalie	C1	CDIF La Roche / Yon
1	LOISEAU Didier	C2	PCE La Roche / Yon
2	COUBRONNE Julie	C2	SIP Les Herbiers

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES LOCALES N°1 – INSPECTEURS

1	PILLET Williams	I	PCRP Challans
2	CREPEAU Stella	I	SIE Les Sables d'Olonne
3	LICHMANN Michael	I	BDV La Roche / Yon
4	JOUAUX Christine	I	Huissier La Roche / Yon
5	GUINEL Sylvie	I	SIP La Roche / Yon
6	DANIEAU BONNAUDET Catherine	I	SPF-E La Roche / Yon

Je vote
TELEPHONE, TABLETTE, SMARTPHONE
DU 29 NOVEMBRE AU 6 DECEMBRE 2018



NOS DIFFÉRENCES
FONT LA DIFFÉRENCE

SITE INTERNET de notre section FO DGFIP 85 : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>